

Un toit pour deux générations dans les Côtes-D'Armor

Quand et comment a été lancée l'idée ?

Le Conseil Général avait lancé en Août 2013 un marché public, afin de réaliser une étude de faisabilité sur l'habitat intergénérationnel sur le département. Après l'étude, qui a duré 4 mois, l'Adij 22 (Association Départementale Information Jeunesse des Côtes d'Armor) s'est vue confier le projet. Aujourd'hui, l'association coordonne et essaie de développer l'opération sur le territoire départemental. Pour l'instant, il est déployé sur deux zones : Lamballe Communauté et la communauté de communes de Lanvollon-Plouha.

Comment fonctionne concrètement le dispositif ?

« Un toit deux générations » est destiné aux jeunes de 16 à 30 ans : étudiants, apprentis, saisonniers, stagiaires ou en CDD, ainsi qu'aux seniors de plus de 60 ans, seuls ou en couple. Le jeune est hébergé chez le senior, qui dispose d'une chambre libre meublée, et met à disposition l'accès aux sanitaires et à la cuisine, le tout sans contrepartie de loyer. En échange, le jeune s'engage à être présent à certains moments, comme le soir ou la nuit (présence rassurante), et à participer à certaines activités (échanges de savoirs, discussion, cuisine ensemble...). Une convention est signée entre les deux parties, afin de définir précisément les engagements. Une participation aux charges (eau, électricité...) est demandée, de l'ordre de 15 euros par semaine, ainsi qu'une cotisation mensuelle pour le fonctionnement du service. Un suivi mensuel est également mis en place par les référents du projet.

Actuellement, « 1 toit 2 générations » fonctionne déjà sur le

secteur de Lanvollon-Plouha, depuis avril 2015. Un premier binôme avec une saisonnière a été constitué cet été. Sur Lamballe, ça démarre pour cette rentrée, avec trois binômes qui devraient se mettre en place.

A quelles problématiques répond-il ?

Notre particularité est de développer le logement intergénérationnel en milieu rural, alors que généralement c'est plutôt le cas en milieu urbain. Mais les problématiques restent finalement les mêmes. « 1 toit 2 générations » répond bien aux problèmes de logement pour les jeunes, notamment pour les mineurs qui sont en stage ou en BTS, pour qui ce n'est pas évident de trouver un logement et de quitter le foyer parental pour la première fois par exemple. De même, c'est une solution idéale pour les petits budgets. Cela permet aussi, pour les seniors, de ne pas rester seuls chez soi, d'avoir une compagnie, une présence rassurante.

Le projet a permis aussi à des acteurs de différents domaines de coopérer ensemble sur un même territoire : Centre Communal d'Action Sociale, Point Information Jeunesse, services de l'habitat...des structures qui ont chacune leur domaine, ce qui a entraîné la découverte et l'ouverture sur les actions de chacune.

Des initiatives semblables ailleurs...et un réseau

En Bretagne, d'autres territoire font l'expérience du logement intergénérationnel. Dans l'agglomération de Lorient, on retrouve aussi l'opération « 1 toit 2 générations », à l'initiative du CCAS de Lanester et du Bij (Bureau Information Jeunesse). Cette initiative, ainsi que celle de Saint-Brieuc,

font partie du réseau Cosi (COhabitation Solidaire Intergénérationnelle).

Plus d'infos : <http://www.reseau-cosi.com/>